



EN BREF

- Durant les mois de mai et juin, 3 animations sur le terrain (parfois complétées en classe) ont été réalisées avec les élèves du lycée de l'Isle Jourdain, des écoles primaires d'Anan et d'Agassac. Ces interventions avaient pour objectif de faire connaître aux plus jeunes, la rivière et son environnement.

- Le SYGESAVE a participé financièrement à la mise en place d'une vanne de dégrèvement au niveau du seuil de Nénigan. Ces travaux réalisés début juillet, s'inscrivent dans l'objectif de rétablir la continuité sédimentaire sur l'ensemble du linéaire de la Gesse. Ils seront présentés plus amplement dans un prochain numéro de notre Newsletter.

- Durant la période estivale, nos bureaux seront fermés :

- L'Isle en Dodon : du 24 juillet au 14 août inclus
- Samatan : les lundis et vendredis du 7 août au 1er septembre inclus ainsi que le mercredi 23 août après midi
- Légnac : du 31 juillet au 14 août et du 4 au 8 septembre inclus

Sur ces temps de congés, vous pouvez joindre les autres techniciens ou la directrice pour tout renseignement.

SOMMAIRE

- Page 2 et 3: Excès et manque d'eau

Article disponible sur le [site internet](#)

LA PHOTO DU MOIS

La campagne de suivi des populations d'écrevisses invasives a redémarré courant juillet sur la Save, la Gesse et la Boulouze. Elle va se poursuivre sur l'Aussoué d'ici la fin de l'été. Ce suivi permet de se rendre compte de l'évolution du nombre d'individus par espèces ainsi que des aires de répartition.



LE CHIFFRE DU MOIS

100

100 mm : C'est la pluviométrie qui s'est abattue sur le bassin de Larjo lors des orages du 12 et du 13 juin 2023.

AGENDA

- **10 Août 20H30** : Ciné Débat au Cinéma de Gimont « Dans chaque vallée coule une rivière... La Neste »

- **5 septembre** : Réunion du bureau de la CLE du SAGE NRG

- **11 septembre** : Réunion du Comité Syndical du SYGESAVE.



Le Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents



EXCES ET MANQUE D'EAU

Des intempéries au printemps...

Durant ces derniers jours, notre territoire se trouve confronté à un manque d'eau alors que paradoxalement la pluie est tombée en excès durant le mois de juin.

Alors que notre pays connaît depuis plusieurs semaines une situation de sécheresse préoccupante, le mois de juin a été le théâtre de plusieurs épisodes pluvieux intenses, notamment sur notre territoire. La partie amont de notre bassin a plus particulièrement été touchée par de nombreuses coulées de boues ayant impacté le réseau routier et parfois des habitations.

La partie médiane du territoire a eu quelques cours d'eau en crue suite à ces orages : C'est le cas de la Save à l'Isle-Jourdain au niveau du pont Tourné ou encore le ruisseau de Noailles.



La Save au pont Tourné à L'Isle-Jourdain

La partie aval du bassin versant plus particulièrement le bassin du Cédât a été touchée par ces orages, notamment les communes de Bellegarde-Sainte-Marie et Sainte-Livrade.

Une sécheresse estivale, malgré tout..

Les pluies tardives des mois de mai et juin ont profité à la végétation et renforcé l'écoulement des cours d'eau. Elles ont également servi à remonter le niveau des retenues de piémont (lacs de Lunax et de Saint-Frajou). Ces ondées ont ainsi permis d'éviter de puiser tôt dans les nappes phréatiques mais elles sont arrivées trop tard pour les recharger. Ainsi, la situation des nappes phréatiques reste inquiétante. Face à l'insuffisance de la ressource, les Préfets sont amenés à prendre des arrêtés de restrictions.



Dégâts sur la partie amont de bassin



Le Cédât à Sainte-Livrade

Où trouver des informations sur l'état des cours d'eau ?

L'observatoire national des étiages (ONDE) caractérise les étiages estivaux par l'observation du niveau des écoulements de certains cours d'eau selon le « gradient » suivant : écoulement visible acceptable, écoulement visible faible, écoulement non visible, assec. Ce réseau compte 3230 stations dont 10 sur le bassin de la Save : Le Rémoulin à Pradères les Bourguets, le Ribarot à Daux, Le Cédât au Castéra, la Houytere à Montbernard, le Larjo à Molas, la Lieuze à Monblanc, l'Espienne à Lombez, l'Esquinson à Montamat, le ruisseau de Montoussé à Auradé et la Boulouze à Savignac Mona.

Ce suivi est réalisé entre mai et septembre le 25 du mois (à plus ou moins deux jours). Si un état de crise le justifie, un suivi complémentaire peut se mettre en place. Les résultats sont consultables sur le site de ONDE.

Depuis le 11 juillet dernier, la plateforme « VigiEau » permet d'informer les citoyens sur les restrictions sècheresse avec les cartes sur la situation en cours et des conseils pour réduire sa consommation d'eau.

En indiquant uniquement votre adresse, vous pouvez connaître la situation qui vous concerne vis-à-vis de la sècheresse (Pas de restrictions/**vigilance**/**alerte**/**alerte renforcée**/**crise**) ainsi que (le cas échéant), les restrictions qui en découlent.



Pas de restrictions Vigilance Alerte Alerte renforcée Crise

Nos nappes phréatiques sont basses, nous devons tous faire attention à notre consommation d'eau. Avec vigieau.gouv.fr, nous vous permettons de rester informé sur votre situation locale tout en vous partageant les conseils les plus appropriés.



Economiser l'eau, c'est l'affaire de tous !

Chacun à notre niveau, grâce à de petits gestes quotidiens, nous pouvons aider à limiter la sècheresse :

- Eviter de laisser couler l'eau
- Limiter l'arrosage des jardins
- Installer des équipements économiques en eau
- Prendre une douche plutôt qu'un bain
- Installer un récupérateur d'eau de pluie
- Réparer les fuites
- Eviter de faire tourner le lave vaisselle ou le lave linge à moitié vide.

L'eau est un bien précieux, soyons tous vigilants.

La Boulouze à sec en juillet à Pébées

A VOIR, A LIRE, A DECOUVRIR...

- Pour en savoir plus sur ONDE

- Pour en savoir plus sur VigiEau

- Pour en savoir plus sur le [SAGE Neste et Rivières de Gascogne](#)

SUIVEZ-NOUS



Profil [Facebook](#)

Page [Facebook](#)



Page [Instagram](#)



[Site internet](#)

Pour [s'abonner](#) à notre newsletter

Pour se [désabonner](#) de notre newsletter

SYNDICAT DE GESTION DE LA SAVE ET DE SES AFFLUENTS

Secteur amont : Mairie annexe 31230 L'ISLE-EN-DODON - 05 61 94 09 54 / 06 88 76 87 43

Secteur médian : La rente 32130 SAMATAN - 05 62 62 05 68 / 06 07 55 02 96 / 06 45 93 59 01

Secteur aval : Rue du Parc 31530 LEVIGNAC - 05 61 85 83 10 / 06 07 66 92 21